



N°. 8.

LAUSANNE, Samedi 25 Janvier 1823.

On s'abonne chez Mr.
H. FISCHER libraire à
Lausanne, et à tous
les Bureaux de Poste
de la Suisse.

L'AMI DE LA VÉRITÉ,
JOURNAL DU CANTON DE VAUD.

Tout ce qui concerne
la rédaction doit être
envoyé, franc de port,
à Lausanne, chez Mr.
BÉGUE DE ST. GENIÈS,
Avocat, Rédacteur.

SITUATION POLITIQUE du 22 au 25 Janvier 1823.

L'Angleterre vient de déclarer qu'elle s'oblige à soutenir l'indépendance du Portugal contre toute intervention étrangère. — On attend avec impatience de savoir quelle décision prendront les puissances d'après la réponse énergique de l'Espagne. — Les fonds de France baissent considérablement. — Il est question de quelques troubles qui auraient éclaté en Belgique.

SUISSE.

CANTON DE VAUD.

LAUSANNE, 24 Janvier.

Le 4^e. régiment Suisse qui était à Cherbourg change de garnison. Deux bataillons vont au Havre et le troisième à Amiens.

M. Auf-der-Maur, à qui l'ambassadeur d'Autriche avait refusé dans le temps un passeport pour se rendre au congrès de Vérone, se dispose à faire un nouveau voyage à Naples.

BERNE, 20 Janvier.

Les cantons de Berne et de Schwitz viennent de rejeter les propositions de M. Steiguer relatives à une capitulation militaire avec Naples.

SOLEURE, 15 Janvier.

Le petit conseil de Soleure, par une ordonnance en date du 23 Décembre, a défendu l'entrée des bêtes à cornes venant de France.

FRANCE.

PARSIS, le 17 Janvier.

Le Constitutionnel juge ainsi le langage des puissances : Il est évident que l'Autriche desire la conservation de la paix ; que la Prusse, abandonnée à elle-même, suivrait le même système, tandis que la Russie serait disposée, si la réponse du gouvernement espagnol repoussait toute modification actuelle, à courir les chances d'une rupture ouverte.

Mais il faut bien remarquer que les trois cabinets s'en sont rapportés à la France pour juger de la convenance et de la nécessité d'une intervention armée. Il faut observer, de plus, qu'une guerre entre la France et l'Espagne amènerait infailliblement l'Angleterre dans cette lutte, dont la perspective seule est si effrayante.

Ces dernières observations nous paraissent expliquer d'une manière satisfaisante les dépêches des trois puissances. La Prusse, l'Autriche doivent redouter le signal d'une guerre qui embraserait le midi de l'Europe, et dont la prudence humaine ne saurait assigner le terme. La Russie seule, qui depuis un siècle a les regards fixés sur Constantinople, pourrait voir dans cet incendie le moyen d'accomplir ses projets sans crainte d'opposition. Cette conjecture a paru naturelle à plusieurs publicistes. Si elle était fondée, il faudrait y penser long-temps avant de tirer le glaive ; mais l'Angleterre est aussi clairvoyante sur ses intérêts que quelque cabinet que ce soit. C'est peut-être à l'Angleterre que l'Europe sera redevable de la paix.

Le Journal du département de la Moselle contient l'article suivant :

« Des avis qui paraissent certains annoncent que des troubles ont éclaté dans une province méridionale du royaume des Pays-Bas. Nous ne pouvons nous hasarder à donner des détails avant d'avoir reçu des renseignemens plus authentiques que ceux qui nous sont parvenus jusqu'à présent. »

L'Abeille de la Moselle, du même jour, et les journaux de Bruxelles, ne font aucune mention de cet événement.

Du 18.

Nous remarquons dans le résultat des conférences de Vérone, et dans le langage des trois cabinets, une réticence bien singulière ; ils ne parlent pas du Portugal. Est-ce donc qu'ils approuvent la constitution nouvelle de ce royaume ? Non, assurément, car c'est la constitution des cortès, adoptée à Lisbonne avec un droit égal sans doute, mais dans des circonstances moins impérieuses peut-être qu'en Espagne. Toutefois ce silence ne saurait être sans motifs et nous croyons en avoir reconnu deux. Par sa position géographique, le

Portugal, s'est heureusement trouvé à l'abri de toute influence étrangère, et sa révolution calme et glorieuse s'est accomplie dans une paix qu'on n'a pu troubler ; il manque donc jusqu'à l'apparence même d'un prétexte d'intervention. En second lieu, il est conforme à la prudence diplomatique d'endormir la sécurité des Portugais, pour qu'ils avertir de se lier intimement avec les Espagnols, de se préparer de longue main aux dangers qui pourront les menacer plus tard ? Quand on a marché sur l'Italie, on s'est bien gardé d'inquiéter l'Espagne, et cette politique a réussi.

(*Courrier français*).

Dans les notes des puissances, il est question de l'Amérique. On y parle de « ces contrées lointaines qui avaient jadis fait la richesse et la force de l'Espagne ; » mais n'est pas de publiciste si novice qui ne sache combien la possession de l'Amérique, a eu pour l'Espagne, de tristes conséquences ; elle a enrichi le trésor royal et appauvri le peuple, elle a donné au prince le titre de roi des Indes, et ruiné l'industrie des citoyens ; elle a agrandi les domaines du maître et diminué l'importance de la nation. Il est fâcheux de songer que les ministres appelés à diriger les destinées de l'Europe ignorent de semblables vérités ; et qu'ils se laissent alléger aux illusions du pouvoir jusqu'à déclarer qu'il eût été possible, en 1819, de réduire l'Amérique sous le joug de la métropole.

Le Courrier français contient encore l'article suivant :

Les cabinets qui s'arment aujourd'hui contre les cortès de Madrid sont obligés d'avouer « combien la noble résistance du peuple espagnol a été utile aux puissances dans un moment de grand danger pour elles-mêmes. » Si cet aveu prouve l'inconséquence de la politique actuelle des cabinets, il est loyal du moins, il faut leur en savoir gré. Certes, quoi qu'il arrive, l'Europe n'oubliera de long-temps ce que l'Espagne a fait pour son indépendance ; mais ce qu'elle a fait, ce sont les principes que l'on condamne aujourd'hui qui le lui ont inspiré. C'est la constitution des cortès qui en échauffant l'enthousiasme espagnol en a fait un peuple héroïque ; c'est elle qui a porté le premier coup au pouvoir sous lequel les rois abaissent tour à tour leur couronne, et si cette couronne brille encore sur leurs têtes, quelques-uns le doivent aux prodiges opérés par cette même constitution que proscriivent leurs cabinets.

Si l'on en croit une lettre particulière, datée de Madrid, du 9 courant, le gouvernement espagnol vient de rendre deux décrets ; par le premier, tous les rapports des colonies espagnoles de l'Amérique du sud, seront dorénavant ouverts à toutes les nations ; par le second, les reclamations du commerce anglais pour les pertes qu'il a essuyées par les pirates dans les mers du sud, ont été mises au grand livre de la dette publique.

La constitution des cortès, dit le Constitutionnel, a été reconnue par les puissances. Nous citerons l'article 3 du traité de Wélikilouki, conclu en 1812 avec la Russie. Le traité avec la Prusse date du 20 Janvier 1814. Il fut conclu à Bâle, et reconnaît formellement dans l'article 2, les cortès et la constitution faite par eux. Celui avec l'Autriche est encore plus décisif, cette puissance reconnaissant tous les changements faits et à faire d'après la constitution. De plus, l'empereur Alexandre forma en Russie un régiment composé de prisonniers espagnols qui servaient dans l'armée française, et dont le colonel était Ch. O'Donnell, il lui donna le nom d'Impérial-Alexandre, nom qu'il porte encore en servant le gouvernement constitutionnel, et il l'envoya en Espagne après lui avoir fait prêter serment à la constitution des cortès, dont un exemplaire lui fut remis à Csarko-Zeló, en même temps que son drapeau, des mains même de l'impératrice-mère.

Du 19.

Les ambassades de Londres et de Constantinople sont toujours vacantes. On n'est point assuré encore que M. Hide de

Neuville ait accepté la première : et l'on est certain que MM. Delalot et de Labourdonnac ont tour à tour refusé la seconde.

Du 20.

Les bruits les plus alarmans ont circulé ce matin à la bourse. On y regardait la guerre comme décidée, et l'on y représentait la France comme hors d'état de l'entreprendre et de la soutenir à elle seule. A l'appui de ces conjectures, on citait beaucoup de faits relatifs à l'armée d'observation et aux troupes russes et prussiennes. De-là, les craintes de voir une troisième fois l'étranger occuper ou traverser notre territoire ; de-là l'empressement à se défaire des rentes, dont la baisse graduelle ne paraît plus maintenant douteuse. Depuis longtemps aussi, on n'a fait sur la place autant de transactions qu'aujourd'hui. Les malheurs qu'une armée d'occupation entraîne à sa suite sont si récents, qu'on ne doit pas s'étonner des défiances que réveille ce souvenir. Que les bruits qui ont couru soient plus ou moins fondés, que les appréhensions qu'ils ont fait naître plus ou moins raisonnables, toujours est-il qu'ils sont la conséquence de la situation où le système des fanatiques a placé la France, et que leur effet immédiat est de porter atteinte au crédit public. L'intérêt particulier est un grand maître, et depuis le plus grand capitaliste jusqu'au plus petit rentier, il n'est personne, qui, dans les conjectures où nous sommes, n'ait fait le calcul dont nous allons établir la démonstration :

En considérant la masse actuelle des rentes, 1 franc de baisse occasionne à l'état un préjudice de plus de 30 millions. Le gouvernement la sentirait vivement si la guerre rendait nécessaires de nouvelles négociations de rentes ; dans ce cas, et en opérant sur 10 millions de rentes seulement, chaque franc de baisse diminuerait de 2 millions pour le trésor, le produit en capital qu'il en pourrait retirer. Ainsi à 90, ces 10 millions de rentes produiraient 180 millions, et à 80, il n'en resterait plus que 160 ; on voit que les besoins restant les mêmes, il faudrait augmenter la masse des rentes, et conséquemment le budget annuel dans une progression qui pourrait devenir effrayante, car plus il y aurait de rentes nouvelles créées, plus il y aurait l'influence en baisse, et cependant il faudrait en créer toujours davantage pour atteindre au même capital.

Du 21.

L'*Etoile* annonce que M. le comte de Lagarde est rappelé, et que des courriers du ministère sont partis pour toutes les cours de l'Europe. On présume qu'ils portent la résolution que le cabinet des Tuilleries a prise au sujet de l'Espagne.

Parmi les bruits qui circulaient ce soir dans quelques salons, nous avons retenu les suivans dont nous sommes loin, au reste, de garantir l'authenticité :

On disait que la guerre avait été résolue ce matin dans le conseil, et qu'à la suite de cette résolution M. de Villèle avait offert sa démission, non du ministère des finances, mais de la présidence du conseil. On disait aussi que S. A. R. Mgr. le due d'Angoulême aurait le commandement en chef de l'armée des Pyrénées, que le général Guilleminot serait chef de l'état-major-général de cette armée dont le duc de Bellune commanderait l'aile droite et le duc de Reggio l'aile gauche. On disait enfin que trois cents gardes-du-corps étaient désignés sous les ordres de M. d'Odenerade pour accompagner S. A. R.

Depuis la bourse de samedi, la rente est tombée de près de deux francs.

Les journaux de la Belgique ne sont pas arrivés aujourd'hui.

Le *Drapeau blanc*, annonce avec beaucoup d'importance qu'on a saisi à bord d'un bâtiment des lettres et des journaux venant d'Haïti, et adressés à MM. de Lafayette, Manuel, Benjamin Constant, et quelques autres. Il est vraisemblable que ces journaux sont également adressés à M. Wilberforce et à quelques autres membres qui, dans la chambre des communes, ont soutenu comme nos honorables députés, mais avec plus de bonheur, les droits de l'humanité et de l'indépendance des nations. Il est vraisemblable aussi que la douane anglaise n'a point saisi ces envois, et qu'elle n'a pas commis d'infidélité de déchetter les lettres qui les accompagnent.

Sur la proposition de M. Galiano, les cortès ont décidé que les discours prononcés dans la mémorable séance du 9 seraient imprimés et envoyés à toutes les communes de la monarchie. Il y a eu comité secret le 10.

Dans la séance du 11, le député Galiano a lu le projet de message à S. M. relativement à la communication des notes des trois puissances : ce message se réduit à manifester au roi que les cortès ont entendu avec la plus grande surprise les assertions contenues dans les notes des cabinets de Paris, Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg ; que ces communications diplomatiques ne sont point conformes aux usages établis parmi les nations, puisqu'on y injurie la nation espagnole ; que les

cortès ont vu avec satisfaction la réponse du gouvernement ; qu'elles sont disposées à le seconder de toutes leurs forces en décrétant tous les sacrifices qui deviendraient nécessaires, pour soutenir le système constitutionnel et l'indépendance de la nation.

Le projet mis en discussion a donné lieu à une foule de discours dans lesquels s'est développé avec éclat le patriotisme espagnol ; toute la séance a été consacrée à cette discussion. L'adoption a été mise aux voix par appel nominal et accueillie à l'unanimité par les 145 députés qui se trouvaient dans la salle. Le député Arguelles a produit une profonde impression sur l'assemblée, en parlant du sort qui attendait qui-conque oserait mettre le pied en Espagne, et de l'union que les dangers communs allaient ramener parmi les Espagnols même les plus divisés d'opinion. Il a été salué à la sortie de la salle par les acclamations du peuple qui l'a porté en triomphe.

Une députation ayant à sa tête Riégo pour président, s'est rendue au palais pour présenter le message au roi.

Les ambassadeurs d'Antriche, de Prusse et de Russie ont reçu leurs passeports et devaient quitter Madrid le 13 au matin. On s'attend que l'ambassadeur de France les suivra de près.

FRONTIÈRES D'ESPAGNE.

BORDEAUX, le 11 Janvier.

Un courrier extraordinaire est passé hier à huit heures du matin par notre ville, expédié par le gouvernement espagnol. On le dit porteur de dépêches très-importantes.

TOULOUSE, le 15 Janvier.

M. le lieutenant-colonel Monserrat, au service du gouvernement constitutionnel d'Espagne, qui résidait à Toulouse, a reçu ordre de quitter la ville dans les 24 heures. Il est parti pour la Catalogne.

Saint-Jean-Pied-de-Port, le 9 Janvier.

Nous avons ici le général O'Donnell.

Le général Torrijos occupe les meilleures parties de la Navarre, et a chassé l'armée de la Foi dans les vallées d'Erro, Ahescoa, Salazar, Roncal et Campredon. Une forte colonne constitutionnelle occupe celle de Baston, une autre est postée à Lombiers, une troisième se trouve à Salvatierra, et la quatrième à Confran, communiquant avec les troupes d'Aragon ; la cavalerie se trouve dans les environs de Pampelune, et les principales villes de la Navarre sont occupées par des garnisons plus ou moins considérables.

Une proclamation publiée par Torrijos à Lombiers le 14, a occasionné une grande désertion dans l'armée de la Foi en voici le principal passage :

« Navarrais ! N'avez-vous pas assez éprouvé les effets de la guerre civile ! N'êtes-vous pas enfin désabusés de l'inutilité des efforts de ces misérables qui furent partout honteusement devant les troupes nationales ? Ne voyez-vous pas leur véritable but ? Ont-ils respecté vos personnes, ou vos propriétés ? Ont-ils craint de piller et de profaner nos temples ? N'ont-ils pas poussé leur désespoir et leur rage jusqu'à conduire comme esclaves vos pères, vos frères, vos amis, et mettant en usage le rachat, qui les place au niveau des nations les plus barbares de l'Afrique ?... Vous êtes témoins, au contraire, de la conduite et de la discipline de mes troupes, et vous savez que si quelque soldat s'en est écarté, justice vous a été rendue promptement. Qu'attendez-vous donc pour repousser de votre sein cette faction infâme ? Encore quelque temps de fausses espérances ou d'apathie, et vous ne pourrez réparer les grands maux qui pèsent sur vous.... »

« Et vous, malheureux insensés ! qui vous étiez laissé séduire par ces pervers, payez déjà cherrement votre faiblesse, puisque vous vous trouvez accablés par la fatigue, par la nudité, par la faim, par la misère, et menacés d'une mort presque certaine ; abandonnez ces chefs, aussi lâches que perfides ! Ils vous ont trompés ! Repoussez leurs fausses suggestions, jetez-vous dans mes bras, vous serez tous pardonnés. Oui, vous retournez dans vos foyers pour reprendre vos paisibles occupations, et jouir du repos et du bonheur qu'ils vous ont arrachés ; vous bénirez ensuite, j'en suis sûr, cette constitution bienfaisante qu'on s'est efforcé de vous faire détester. »

PUYCERDA, 10 Janvier.

Le convoi qui est arrivé par Oliana et Orgagna, se compose de beaucoup d'argent, nombre de capotes, de munitions et de farines. Le 6, Mina a fait distribuer aux soldats les capotes et autres effets militaires. Il a ordonné en outre que la troupe fut payée de l'arraché qui lui est dû.

Les garnisons de Puycerda et de Belver ont aussi reçu des effets d'habillement et d'équipement, et sont soldées jusqu'à ce jour.

PERPIGNAN, 11 Janvier.

M. Berges, maréchal-de-camp du corps royal d'artillerie

est arrivé ici le 5 du mois actuel, où il va commander l'artillerie de l'armée d'observation des Pyrénées Orientales.

ESPAGNE.

MADRID, le 1^{er}. Janvier.

On assure que la conduite du S. Père à l'égard de l'Espagne constitutionnelle provoquera une proposition du gouvernement tendante à donner aux évêques une juridiction très-étendue et absolument indépendante de S. S.

On dit aussi que les Espagnols usant de représailles vont établir une régence au-delà des Pyrénées. Cette mesure serait goûtée par le gouvernement, dans le cas d'une invasion.

L'ambassadeur anglais continue à jouir d'une haute faveur auprès de notre cabinet, ce qui fait présumer que la réclamation de 80 millions de réaux n'était qu'une feinte pour cacher les négociations de la cour de Londres avec notre gouvernement.

L'armée constitutionnelle recevra le mois prochain un renfort de 36,000 hommes et de 8000 chevaux.

(Suite de la séance du 10 Janvier.)

Le ministre des affaires étrangères ayant achevé la lecture de la réponse du roi aux puissances: Le président répond: Les cortès ont entendu la communication que vient de leur faire le gouvernement de Sa Majesté; fidèles à leurs serments et dignes du peuple qu'elles représentent, elles ne permettront pas qu'on altère ou qu'on modifie la constitution par laquelle elles existent, à moins que ce ne soit du consentement formel de la nation, et dans le terme prescrit par elle-même.

Les cortès donneront au gouvernement de S. M. tous les moyens de repousser l'agression des puissances qui oseraient attenter à la liberté, à l'indépendance, à la gloire de l'héroïque nation espagnole, et à la dignité et à l'éclat du trône constitutionnel de S. M. (Applaudissements des députés et des spectateurs de la galerie.)

On lit la proposition suivante de M. Galiano:

« Je demande aux cortès de prendre pour base la communication que vient de leur faire le gouvernement du roi, et de décréter l'envoi d'un message à S. M. pour l'assurer de la fermeté de la représentation nationale, fidèle interprète des vœux de ses concitoyens, de sa disposition à soutenir le lustre et l'indépendance du trône constitutionnel des Espagnols, la souveraineté et les droits de la nation et de la constitution par laquelle elle existe; l'assurant en même-tems que pour atteindre un but aussi sacré, il n'y aura pas de sacrifices qu'elle ne soit prête à décréter, certaine qu'elle est que ces sacrifices seront fait avec un vif enthousiasme par tous les Espagnols, qui se soumettront plutôt à souffrir toutes sortes de maux, qu'à transiger avec ceux qui voudraient souiller leur honneur, ou attaquer leur liberté. »

Tous les députés se lèvent pour appuyer cette motion, en faisant entendre de vives acclamations, que répète un nombreux concours de spectateurs, avec des vivat réitérés: *A la nation libre, à la constitution, au congrès national, et au gouvernement constitutionnel.*

M. Bertrand de Lys demande à parler à l'auteur de la proposition, mais beaucoup de députés lui ayant fait observer que la proposition était appuyée par la totalité du congrès; le président prend ainsi la parole:

« Les cortès ont manifesté leur unanimité d'une manière tout à fait solennelle. Leurs principes, et leurs opinions sont invariables et identiques à cet égard. Je déclare donc approuvée la proposition présentée par M. Galiano, par laquelle il manifeste à la nation espagnole et à l'Europe entière quelle est sa décision, et quels seront les moyens à prendre pour assurer le triomphe d'une constitution dont nous ne nous séparerons jamais.

(On répète les mêmes applaudissements et les mêmes acclamations avec plus d'enthousiasme encore.) La proposition de M. Galiano est adoptée à l'unanimité.

M. Galiano: « J'ai une demande à faire au ministre, sans vouloir cependant faire manquer à la réserve, à la prudence naturelle; je desire savoir si, par suite des communications de cette sorte, on a expédié les passeports aux ministres des puissances qui ont manifesté des sentiments si contraires à l'honneur espagnol, et à la cause de la liberté. »

Le ministre: Le gouvernement avoue franchement qu'on n'a pas expédié de passeports à ces ministres. »

M. Arguelles: « Je n'essayerai en aucune manière de diminuer le moins du monde la profonde impression qu'a fait dans l'âme de tous les députés, et de tous les spectateurs, l'admirable proposition de M. Galiano, mais je ne crois pas cependant que les désirs des cortès soient remplis. La proposition, si je me le rappelle bien, car il serait possible que mon agitation m'eût fait perdre la mémoire, la proposition avait pour but d'envoyer à S. M., un message dans lequel on ferait connaître la volonté de la représentation nationale,

d'après l'usage suivi toujours par les cortès, pour exprimer leur volonté. Je demande donc aux cortès de vouloir bien donner cette mission, soit à la commission diplomatique du jour, ou à tout autre, pour qu'elle présente de la manière la plus convenable, et avec toute la promptitude possible aux cortès, le projet d'un message dont l'objet principal soit cette proposition, dont je crois pouvoir me dispenser de parler aujourd'hui.

L'impression faite sur nous tous par la lecture de ces notes est inexprimable; et je me réserve d'en parler en son temps; mais je crois que le gouvernement a usé des pouvoirs qu'il possède d'après la constitution, et que sa réponse est tout à fait convenable; je crois que les membres des cortès doivent exprimer chacun leur volonté légitime et individuelle, pour qu'elle serve de point de réunion à la nation qu'ils ont l'honneur de représenter au milieu de ce grand conflit. (Applaudissements des députés et des spectateurs.) Je dis plus, les cortès doivent suspendre jusqu'alors la manifestation de leurs sentiments, pour qu'on ne puisse jamais les attribuer à l'impression du moment et pour qu'ils aient toute l'auguste solemnité qui doit caractériser la décision noble et juste de la nation. Je fais donc une proposition formelle pour que M. le président nomme la commission qui doit être chargée de la minute du message. »

M. Galiano: L'émotion que doit avoir causé à tous les députés cet événement entièrement nouveau dans l'histoire des cortès espagnols, est digne d'une nation héroïque; le spectacle solennel de l'unanimité avec laquelle les cortès viennent de voter le message que j'ai eu l'honneur de proposer, tout nous empêche d'entrer de suite dans cette discussion. J'aurais désiré exposer au moins les fondemens sur lesquels s'appuyait le message, afin d'expliquer certaines idées qu'a dû faire naître parmi nous la lecture des notes que nous venons d'entendre; mais les cortès mues par cet élan sublime qui appartient aux coeurs espagnols, ont embrassé unanimement mon avis. La discussion de cette intéressante affaire, serait aujourd'hui trop violente, trop impétueuse, trop agitée: un autre jour, elle pourra être plus modérée, plus calme et plus majestueuse, tel qu'il convient à la nation espagnole toujours grande, modérée et généreuse, même quand elle est attaquée par le moyen le plus vil et le plus infâme. Je demande cependant, que, soit la commission diplomatique dont j'ai l'honneur de faire partie, soit toute autre commission, ait à présenter sous 48 heures, le projet du message, avec toute la solemnité convenable; je demande qu'on l'imprime dans toutes les langues de l'Europe, qu'on le répande avec profusion et gratis, et qu'on le dissème dans l'Europe entière, afin que le monde entende et sache que si la nation espagnole desire la paix, elle ne refuse pas la guerre, et qu'elle est disposée à répéter sans fin ses sacrifices précédens, plutôt que de souffrir qu'on attende à son indépendance, ou de reculer d'une ligne dans son système constitutionnel. Imitons la conduite des hommes libres de l'antiquité, et disons aux nations: voici la paix et la guerre, choisissez! » (Applaudissements répétés et acclamations de tous les députés et spectateurs.)

M. le président annonce qu'il confie la rédaction du message à la commission diplomatique, à laquelle s'adjoint M. Arguelles.

M. Arguelles: Je prie les cortès de m'en dispenser; c'est un honneur qui n'a point encore été accordé, et.... Plusieurs députés interrompent l'orateur: n'importe.

Le président: Vous êtes l'auteur de la proposition,

M. Arguelles: C'est un honneur qui me confond.

M. Galiano: J'insiste d'autant plus pour que M. Arguelles soit adjoint à la commission, qu'ayant eu plusieurs fois le malheur de différer d'opinion avec lui....

Un grand nombre de députés: Il n'y a plus de différence d'opinions entre nous. »

M. Galiano: Je désirais faire voir à la nation espagnole, que quand il s'agit de la patrie, il n'y a aucune différence d'opinion entre nous. (Nouvelles acclamations de toutes parts.)

M. Arguelles: La reconnaissance me fait un devoir de manifester ma manière de penser; si quelquefois nous avons pu différer d'opinion, j'ai toujours dit que nous avions tous pour but unique la constitution de 1812. — Oui, tous, tous! s'écrient les députés et les spectateurs. — Tous, répète M. Prado. (Nouveaux applaudissements.)

M. Arguelles: Puisque nous avions tous le même but, la loi fondamentale, les différences qui peuvent exister entre nous sont de bien peu d'importance. Nos coeurs sont toujours unis par les liens indissolubles communs à tous les hommes libres, prêts à se sacrifier pour que la constitution reste telle qu'ils l'ont jurée, tant que la nation espagnole ne l'aura pas changée, comme elle a le droit de le faire. (Nouvelles acclamations.)

M. le président lève la séance à quatre heures, en s'écriant: *Vive la constitution!* Ce cri est répété par tous les

assistans, qui y ajoutent : *Vive ta liberté! vive le héros de Las Cabezas! vive la représentation nationale! et vive le gouvernement!*

Les mêmes acclamations sont répétées par une foule immense rassemblée autour du palais des cortès.

PORTUGAL.

LISBONNE, 4 Janvier.

Le gouvernement de S. M. T. F. ayant exigé de la Grande-Bretagne une déclaration d'après laquelle le Portugal pût se dispenser de contracter de nouvelles alliances ; le ministère britannique vient de répondre de la manière suivante :

« Le gouvernement anglais ayant déclaré solennellement à la face du monde qu'il ne présumait pas l'existence d'un droit d'intervention dans les institutions intérieures des autres Etats, l'Angleterre s'oblige de prêter à ce royaume tous les secours dont il aurait besoin toutes les fois que, d'une manière quelconque, son indépendance serait menacée par quelques autres puissances.

PROCLAMATION.

Proclamation adressée aux Portugais de l'Europe par le nouvel empereur du Brésil.

« Portugais ! la force est insuffisante contre la volonté d'un peuple décidé à ne plus vivre dans l'esclavage. L'histoire du monde a confirmé cette vérité, devenue encore plus frappante par les rapides événements de ce vaste empire ; d'abord, séduit par des promesses flatteuses du congrès de Lisbonne, dont la fausseté n'a pas tardé à éclater, le Brésil a été trahi ensuite dans ses droits les plus sacrés, dans ses intérêts les plus chers, et on ne lui présentait pour toute perspective qu'un nouveau système de colonisation et un despotisme légal, mille fois plus insupportable que les caprices d'un seul tyran. Le grand et généreux peuple brésilien a été livré alors à toutes les alternatives d'une entière crédulité, d'une méfiance raisonnable, et d'une haine mortelle ; il a adopté la ferme résolution d'établir dans son sein une assemblée législative pour tracer avec sagesse et prudence le nouveau pacte social qui doit gouverner cet empire. Cette assemblée va commencer ses nobles travaux. Ce grand et généreux peuple m'a unanimement choisi pour son défenseur perpétuel, fonction honorable que j'ai acceptée avec orgueil, et dont je suis décidément à m'acquitter même au sacrifice de ma vie.

« Cette première mesure qui aurait dû ouvrir les yeux du congrès sur l'abîme profond dans lequel la nation entière est sur le point d'être précipitée, qui aurait dû le rendre plus circumspect dans sa conduite et plus juste dans ses actes, n'a servi qu'à enflammer la fureur des démagogues qui, à votre honte, siégent dans l'auguste sanctuaire des lois. Tous les moyens tendant à retenir le Brésil sous le joug de fer de la servitude, ont obtenu l'approbation des cortès. Les cortès ont donné l'ordre à leurs troupes d'aller conquérir le Brésil, sous le prétexte frivole de réprimer les factions. Les députés du Brésil ont été publiquement insultés, leurs jours ont été menacés. Le *senhor* Don Jean VI, mon auguste père, a été forcé de descendre de la haute dignité de monarque constitutionnel, par la captivité sévère dans laquelle il est retenu, et de jouer le rôle de simple publicateur des décrets furibonds de ses vils ministres et des membres séditeux du congrès, dont les noms passeront avec leurs crimes à l'exécration de la postérité ; et moi l'héritier du trône, j'ai été méprisé, trompé par ceux-mêmes qui auraient dû apprendre au peuple à me respecter, afin qu'ils pussent eux-mêmes se faire respecter par le peuple.

« Dans une situation si critique, l'héroïque nation du Brésil, après avoir éprouvé toutes les voies de conciliation, a fait usage d'un droit dont personne ne peut lui disputer la possession. Le 12 de ce mois, elle m'a proclamé son empereur constitutionnel, et a déclaré son indépendance. Cet acte solennel a mis un terme à toutes les méfiances et à toutes les jalousies des Brésiliens, excitées par les plans ambitieux du congrès portugais. Les monuments historiques qui, pendant tant d'années avaient rappelé au peuple brésilien leurs anciennes fortunes, ne servent plus qu'à le convaincre du degré de prospérité auquel le Brésil serait arrivé, s'il avait été plus tôt séparé du Portugal, si le bon sens et la raison avaient plus tôt sanctionné une séparation faite par la nature.

« Tel est l'état du Brésil. Depuis le 12 de ce mois, le Brésil ne fait plus partie intégrante de l'ancienne monarchie portugaise ; mais rien n'empêche la continuation de leurs anciennes relations commerciales, ainsi que je l'ai déclaré dans mon décret du 1^{er} Août, pourvu que le Portugal n'envoie pas de troupes pour envahir les provinces de cet empire.

« Portugais, je vous donne un délai de quatre mois pour prendre une décision. Choisissez l'un des deux, ou la continuation d'une amitié fondée sur la justice, la générosité, sur les liens du sang, sur les intérêts réciproques, ou une guerre violente qui ne pourrait se terminer que par l'indépendance du Brésil ou par la ruine des deux pays.

« Palais de Rio-Janeiro, 21 Octobre.

« L'EMPEREUR. »

ALLEMAGNE.

FRANCFORTE-SUR-LE-MEIN, 10 Janvier.

Nous avons vu ces jours arriver de la Russie un certain nombre de Grecs qui se trouvaient dans l'état le plus déplorable. On s'est empressé de leur fournir des logemens et des vivres ; en outre, une souscription a été ouverte en faveur de ces malheureux. Le grand hôtel du Cygne blanc a présenté à cette occasion une rencontre assez bizarre. Un Turc se trouvant par hazard à la table d'hôte, se chargea de la collecte pour les infortunés Grecs. C'était M. Soliman, ci-devant porteur d'enseigne au corps des mamelukes de Napoléon, depuis marchand établi à Paris, et fréquentant de temps en temps les foires et bains de l'Allemagne pour y débiter ses marchandises.

MUNICH, 15 Janvier.

Le nouveau théâtre de la cour qui passait pour l'un des plus beaux de l'Europe, vient d'être la proye des flammes. Le feu prit aux décorations pendant le spectacle, et en trois heures tout fut détruit. Heureusement le public put sortir à temps pour éviter encore de plus grands malheurs. Le vieux théâtre qui était contigu a aussi brûlé en partie. On a eu de grandes inquiétudes pour la résidence royale, et la reine fut obligée de se retirer au palais du duc de Leuchtenberg. On évalue la perte causée par l'incendie à un million et demi de florins d'Allemagne.

RUSSIE

Depuis l'arrivée d'un officier-général d'état-major venant de Pétersbourg, il règne une grande activité dans le quartier-général de Wittgenstein. Les divisions qui se trouvent éloignées ont reçu l'ordre de se rapprocher.

NOUVELLES D'ORIENT.

SEMLIN, 1^{er}. Janvier.

On annonce de nouveaux négociateurs distingués par leurs talents. L'Autriche enverra, dit-on, M. le baron de Lebzeltern. Le conseiller intime de Russie, M. de Tatischeff est toujours à Vienne, et n'attend, dit-on, qu'un moment favorable pour se rendre à Constantinople. Lord Strangford a déjà mis à la voile de Corfou pour la même destination.

Mais ces diplomates trouveront aujourd'hui un divan composé de Musulmans fanatiques, de soldats féroces, encore tout fiers de la victoire qu'ils ont remportée sur leur maître. Il est douteux que la Grande-Bretagne même reprenne de sitôt l'influence qu'elle a long-temps exercée dans les conseils du sultan. En attendant, M. Chapper, chargé d'affaires d'Angleterre, a eu ordre de n'entreprendre aucune négociation avant l'arrivée de lord Strangford. L'internonce autrichien, M. d'Ottenfels attend aussi celle de M. de Lebzeltern. Il est peu question de l'ambassadeur de France, qui a eu quelques discussions particulières avec le reiss-effendi, et ces différens ne paraissent point encore applanis. Les janissaires ont exigé impérieusement que toutes les troupes asiatiques fussent successivement éloignées des environs de Constantinople. On se rappelle que Halet-Effendi les y retenait pour s'en servir au besoin et pour les opposer aux janissaires. Ces troupes ont déjà eu l'ordre de se disposer à marcher, malgré les inconvénients de la saison. Mais on ignore encore si elles seront envoyées pour renforcer l'armée du Danube, ou si on les destine à agir contre les Grecs. La Porte a reçu ces jours-ci de très-mauvaises nouvelles de la Thessalie et de la Macédoine, mais les détails ne sont point encore connus du public.

Pendant cet hiver on fortifie Missolunghi qui est une place d'une grande importance pour les grecs.

FONDS PUBLICS.

Londres, le 17 Janvier 1823. — Effets de la banque, 245 $\frac{1}{4}$. Trois pour cent consolidés, 79 $\frac{1}{4}$. Trois pour cent réduits, 80 $\frac{1}{4}$. Trois pour cent impériaux, 79 $\frac{1}{4}$. Trois et demi pour cent, 92 $\frac{1}{4}$. Quatre pour cent, 98 $\frac{1}{4}$; dito nouveaux, 99 $\frac{1}{4}$. Cinq pour cent français, 88.

Paris, le 20 Janvier 1823. — Cinq pour cent consolidés, au comptant, fr. 85. fr. 84,10; dito en compte, fr. 85. fr. 83,63. — Actions de la banque, fr. 1530. fr. 1520. — Rentes de Naples, 70 $\frac{1}{4}$. — Rentes d'Espagne, 44.

Vienne, le 14 Janvier 1823. — Cinq pour cent métalliques, 83 $\frac{1}{4}$. — Emprunt avec dot de 1820, — ; dito, de 1821, 99 $\frac{1}{4}$. — Certificats de l'emprunt de 1821, — . — Obligations de la ville, deux et demi pour cent, 38 $\frac{1}{4}$. — Actions de la banque, 94 $\frac{1}{4}$. — Monnaies de convention, 249 $\frac{1}{4}$.

BÉGUE Rédacteur.